A PROPOS DU SUJET ET DE LA MORPHOLOGIE NOMINALE EN TIBÉTAIN

(Vision traditionnelle et proposition d'outils descriptifs modernes)

Sommaire. — Ce travail a pour objet de poser le problème des outils descriptifs du tibétain. Dans un premier temps, la notion de sujet sera examinée dans le cadre du tibétain et une solution proposée pour l'identification du sujet, qui permette de travailler plus facilement en syntaxe, domaine où cette langue présente encore de nombreuses zones d'ombre. Ensuite sera développée une approche de la morphologie nominale qui soit plus simple et plus pertinente que l'approche traditionnelle. On trouvera enfin un tableau récapitulatif des marques fonctionnelles étudiées et un tableau des différents modèles syntaxiques.

La grammaire tibétaine traditionnelle a toujours été liée à la religion et à la mystique bouddhiques. Cette influence se fait sentir dans toutes les descriptions de la langue jusqu'à nos jours. C'est le sanskrit, langue noble, ainsi que la terre sainte (명석기학'닝기) qui servent de référence première. L'ouvrage de base, celui de Thon mi Sambhota (les trente ślokas) est composé en partie en sanskrit et traduit en tibétain. Tous les ouvrages de grammaire tibétaine sont constitués à la fois de commentaires linguistiques et religieux (353 334). Dans les préfaces, des prières sont adressées entre autres au Boddhisattva Manjoushri (EN THE (SEN) qui préside aux voyelles et aux sons mélodieux, et à Avalokiteshvara (3 3 3 4 9 9 qui préside, quant à lui, aux lettres racines (consonnes). En ce qui concerne la mystique, à toutes les lettres du syllabaire tibétain correspondent des symboles tantriques particuliers, même si l'on ne trouve pas à proprement parler de guématrie comme celle qui existe dans la Kabballe. Le A (GN) dernière lettre de l'alphabet, son sacré qui sous-tend tous les autres phonèmes, se retrouve dans la plupart des mantras. Les concepts d'ego et de non-ego (এইশ্ৰপ্ৰ) chers

au bouddhisme, sont abondamment utilisés dans l'analyse syntaxique, bien que cela soit rarement pertinent au niveau

linguistique.

Il semble donc indispensable de proposer une analyse qui, contrairement à la plupart des analyses existantes, adopte un point de vue strictement intérieur à la langue. Ce qui veut dire que je rejetterai l'influence des grilles du sanskrit, du latin, des langues européennes ou du chinois et que j'essaierai de rendre compte de certains faits structurels de la langue de la manière la plus économique possible.

I. La problématique du sujet

Le sujet, dans la conception de E. L. Keenan¹, est un agrégat conceptuel («cluster»), qui dépend des trois points de vue de la langue (morphosyntaxique, sémantico-référentiel, hiérarchie de l'information), selon la théorie de C. Hagège². La subjectalité est donc avant tout une question de degré.

Dans le cas du tibétain, l'identification, qui n'est pas évidente a priori, va dépendre des choix prioritaires effectués entre les

facteurs définissant la notion de sujet.

1) Ordre et complément privilégié.

Parmi les nombreux facteurs indiqués par E. Keenan pour identifier le sujet — propriété d'autonomie, existence indispensable, référence autonome, accord syntaxique, correspondance sujet/thème, propriétés liées aux cas, rôle sémantique (agent-experiencer), ordre et complément privilégié, etc. — je n'en développerai que trois (ordre et complément privilégié, accord syntaxique entre les indices personnels et les pronoms) puisqu'ils me semblent être les plus pertinents pour le tibétain.

On peut hésiter pour la détermination du sujet en tibétain du fait que ce qui dans cette langue correspond au complément privilégié du prédicat, donc le sujet, élément hiérarchiquement le plus indispensable précédant immédiatement le prédicat,

E. L. Keenan, «Towards a universal definition of subject». in Charles
 N. Li. Subject and topic. Academic Press, New York, 1976, p. 303-334.

2. C. Hagege, La structure des langues, P.U.F. (Que sais-je? nº 2006), Paris

1982.

serait traité dans les langues indo-européennes en tant que complément (et non pas sujet comme on s'y attendrait).

De plus le tibétain accepte très facilement, même dans la langue écrite, des prédicats sans aucune complémentation dans le rôle d'énoncés minimaux, ce qui fait dire à E. Keenan que les langues européennes sont plus orientées vers le sujet que les langues sino-tibétaines. Si l'on emprunte la terminologie traditionnelle (peu cohérente mais pratique), «S.V.O.», le tibétain est une langue de type S.O.V. Dans le cas d'énoncés présaturés (c.-à-d. des énoncés non saturés dont le verbe requiert plus d'un participant), la structure O.V. est la plus fréquente, ce qui pourrait amener à considérer le groupe précédent le prédicat, en tibétain, comme étant le sujet (le tibétain serait alors une langue de type O.S.V.).

Exemples (énoncés neutres, c.-à-d. dépourvus de focalisation).

1. spyang.gu gcig-gis lug 'di bsad-'dug3
loup | IND-ERG | mouton | DEM | Tuer-AUX (test 1 +
S O V result)

«Un loup a tué ce mouton» (fait constaté à la vue du cadavre).

2. Khong-tsho-s ja blungs-pa-red il -PLUR-ERG / thé / boire-ACC-AUX (narr) S O V

«ils ont bu du thé».

3. 'di-nas ri mthong-gi-'dug
ici-ABL / montagne / voir-INAC-AUX (test 1)
O
V

«d'ici (on) voit les montagnes» (constatation).

4. zam.ba gcig brgyap-pa-red
pont / IND / construire-ACC-AUX (narr)
O V

«Un pont a été construit».

5. nga-s mthong-byung je-ERG voir-AUX (perc) S V «j'ai vu (cela)».

3. La prononciation au Tibet central s'est fort éloignée de la notation graphique; ex. 1 : [ĉăŋgu ĉi.gi lug di se'.du']; ex. 2 : [khôŋ.tshø ĉha tuŋ.pəre]. Sur la translittération et les abréviations utilisées ici, voir les indications données à la fin de l'article.

Le problème du choix du sujet est rendu plus complexe par la présence d'auxiliaires verbaux dont certains comportent des indices personnels.

2) Les indices personnels.

Ils pourraient faciliter la détermination préférentielle du sujet, malheureusement ces auxiliaires (associés aux affixes verbaux indiquant l'accompli et l'inaccompli) sont essentiellement aspectuels et sont composés de faisceaux de traits qui s'imbriquent sans présenter de paradigme complet d'indices personnels. Les aspects principaux introduits par les auxiliaires correspondent à 1) l'intention, la volition; 2) la certitude; 3) le caractère testimonial; 4) le résultat. Ces auxiliaires à l'origine étaient des verbes. Ils en portent d'ailleurs des traces dans leur emploi. La langue parlée actuelle a développé des indices personnels entretenant des liens logiques évidents avec les aspects auxquels ils sont amalgamés. C'est ainsi que les marques aspectuelles de certitude et de volition sont liées à la 1re personne du singulier et du pluriel. En effet, le locuteur a le plus de certitude quant à ce qu'il a fait, fait ou va faire; l'auxiliaire aspectuel de volition est employé pour former le futur (qui est devenu analytique, bien qu'il y ait encore des racines verbales futures) à la manière de l'anglais will, du bulgare šte ou du chinois yào, à ceci près que cet auxiliaire n'est utilisé que pour les premières personnes du singulier et du pluriel. Les autres marques aspectuelles, telles que le testimonial (indiquant l'expérience directe du locuteur) ou bien le caractère descriptif (d'un fait général ou habituel ou encore le mode neutre de narration) sont en revanche connectées à la deuxième et la troisième personne du singulier et du pluriel. On doit considérer en tibétain que le caractère testimonial n'aurait pas d'intérêt à la première personne puisque l'ego agissant est naturellement le témoin privilégié4.

5 -

On voit donc que les indices personnels ne forment pas un

paradigme complet (2 sur 6 seulement existent).

Bien que le paradigme soit incomplet, les indices auraient pu servir de test dans la détermination du sujet, mais deux arguments s'y opposent : contrairement à ce qui se passe dans

^{4.} Ce n'est pas le cas du turc ou du bulgare où l'emploi du non-testimonial à la 1^{rt} personne indique que le locuteur a dû accomplir une action sans en avoir pleinement conscience.

les langues indo-européennes, les indices personnels ne renvoient pas toujours au sujet, mais aussi au complément indirect ou même à un complément circonstanciel. En outre, il y a fréquemment effacement de l'indice personnel au profit de l'aspect.

Le problème du choix du sujet n'est donc en fin de compte pas réellement éclairci par le jeu des indices personnels. Si l'on se réfère au concept multifactoriel décrit par E. Keenan, les propriétés fondamentales du sujet se répartissent en tibétain

entre le groupe sujet et le groupe complément.

Comme il ressort de cette brève présentation, le choix final du sujet est essentiellement une question d'orientation. Il me semble plus simple et tout aussi efficace dans le cas du tibétain de garder la structure traditionnelle («S.O.V.»), plutôt que de l'inverser, le principal étant que ressorte clairement de la description syntaxique la structure inhérente au tibétain; c'est-à-dire, notamment, que le sujet de la phrase française (anglaise ou russe) d'un «verbe intransitif» est traité de la même façon que le complément d'objet direct d'un «verbe transitif»; ce qui est caractéristique des constructions ergatives.

Exemple d'indices personnels amalgamés à l'aspect.

6. Nga/nga/tsho ja 'thung-gi-yod je je-plur thé boire-inac-aux (cert 1^{re} pers)

«je bois du thé/nous buvons du thè».

khyed.rang | khyed.rang-tsho | khong | khong-tsho | ja vous | vous PLUR | il | il-PLUR | the

thung-gi-'dug

boire-INAC-AUX

(test 2º/3º pers)

« Vous buvez (sg. pl.)/il boit/ils boivent du the ».

On pourrait montrer de la même façon la présence des indices personnels pour les auxiliaires servant à former le futur et le passé narratif (yin/red) ou bien le passé de perception (byung/song).

Exemples d'indices personnels ne renvoyant pas à l'agent.

- a) L'indice renvoie à un complément dans le cas où celui-ci est à la fois bénéficiaire (ou récepteur) et locuteur.
- 7. de.ring (nga-la) yi.ge 'byor-byung aujourd'hui/(je-obl) lettre/recevoir-AUX (recep) Aujourd'hui, j'ai regu une lettre (le pronom pers. peut être

omis car l'auxiliaire lève l'ambiguïté). Si «L» indique que l'action exprimée dans l'énoncé est dirigée vers le locuteur on peut donner la formule syntaxique suivante : S -O -O-V ind. L (S = agent; O' = bénéficiaire; O = patient).

- 8. Kho-s (nga-la) dngul g.yar-byung
 Il-ERG je-OBL argent prêter-AUX (recep)
 S O' O V
 Il m'a prêté de l'argent.
 - b) L'indice renvoie à un complément circonstanciel.
- 9. Nga-lsho-'i nang-la zhi.mi gcig yod
 Je-PLUR-GEN/intérieur-OBL/ chat IND AUX (cert + 1" pers)
 C. Lieu S V (indice cf. C)
 *(nous) avons un chat chez nous».
- c) L'indice renvoie à l'interlocuteur par anticipation de la réponse.

Le Français «avons-nous bien dormi?» (contexte hospitalier, personnes âgées) ne fait que «s'associer» à l'interlocuteur, alors que le Tibétain se «met à sa place»:

10. Go-byung-ngas comprendre-AUX (perc + 1^{re} pers)-INTER « Avez-vous compris? (litt. : Ai-je compris?)».

d) Effacement des indices personnels.

Il y a effacement lorsqu'il y a incompatibilité entre la personne et l'aspect. En tibétain, c'est l'aspect qui l'emporte sur l'indice personnel:

11. Nga na-gi-red je /(être) malade-INAC-AUX (narr) S V indice Ø

«je serai malade». (L'auxiliaire yin porteur de l'indice de 1^{re} pers. mais comportant aussi un trait volitionnel, ne peut être utilisé ici : on considère, en tibétain, qu'on ne peut être malade volontairement!)

12. Ja 'di zhim.po yod
thé DEM délicieux AUX (cert)
S V indice Ø

«Ce thé est délicieux» (affirmation du locuteur due à son savoir et s'opposant à une constatation ou à une assertion généralement admises).

L'effacement peut être aussi entraîné par la présence de

7 —

particules qui suivent l'auxiliaire telles que na («si» condition-

nel) ou isang («parce que»).

Le sujet tel qu'il a été défini dans le cas du tibétain va être utilisé pour décrire les différents modèles syntaxiques de base (marques et ordre des actants). Mais au préalable, nous allons examiner le système des indicateurs de fonction du nom.

II. LES MARQUES «CASUELLES» DU TIBÉTAIN

Les grammairiens tibétains, inspirés par les pandits, ont des le départ analysé leur langue à partir du point de vue sanskrit. Le système descriptif issu de la langue noble a été plaqué sur le tibétain, avec les différentes adaptations qui s'avéraient indispensables. Bien que les deux langues soient de types radicalement différents et que par conséquent, la grille descriptive soit très inadéquate, les grammairiens ont réussi la prouesse de faire tenir les fonctions grammaticales dans le cadre du modèle sanskrit. Cela s'est fait parfois au détriment d'une simplicité dans l'exposition. De plus, des catégories morphologiquement non pertinentes en tibétain ont été justifiées d'un point de vue sémantique. Les cas ont été repris dans le même ordre qu'en sanskrit (nom, acc, inst, dat, gén, loc, voc); à ces cas ont été attribués des noms tibétains correspondants : nominatif = Ngo.bo tsam («la chose en soi, l'essence même»); accusatif = Las.su bya.ba («action dirigée vers l'objet»); instrumental = Byed sgra (litt. : «son de l'accomplissement», «ergatif» au sens étymologique du terme : ἔργον «travail»); datif = dgos.ched (finalité, but); ablatif = 'byung.khungs («provenance, source »); génitif = 'brel.sgra (litt. : «son de liaison»); locatif = gnas.gzhi (localisation); vocatif = bod.sgra (litt. : «son de l'appel»).

Les grammaires et les manuels écrits par les exégètes occidentaux, essentiellement à partir de la fin du xix siècle, ont pour la plupart repris la terminologie des cas du sanskrit. C'est le cas de la superbe étude de J. Bacot⁵ (publiée en 1946-1948) qui emprunte la terminologie classique des cas latins et utilise les concepts d'aoriste, de gérondif et de supin pour la morphologie verbale. La grammaire de H. B. Hannah⁶ est aussi

Jacques Bacot. Grammaire du libétain lilléraire. Paris. 1946-48.

^{6.} Herbert Bruce Hannah. Grammar of the Tibetan language. 1973 Delhi. Cosmopublications.

édifiante à cet égard. Les langues européennes dans lesquelles le tibétain a été décrit (italien, allemand et surtout anglais, russe et français) ont naturellement utilisé la terminologie casuelle classique sans la remettre en cause dans son application au tibétain.

De ce point de vue, les linguistes chinois ou japonais auraient dû en principe être avantagés, cependant, même si le tibétain fait partie du groupe des langues sino-tibétaines et du sousgroupe tibéto-birman, il a néanmoins une structure assez éloignée de celle du chinois. En effet, la typologie du tibétain n'est pas évidente : si la langue est flexionnelle pour un nombre limité de particules qui apparaissent fréquemment (v. ci-dessous accidents de frontière), par ailleurs, elle offre des constructions agglutinantes, mais il n'en demeure pas moins qu'elle est essentiellement analytique. De plus le tibétain possède un type de construction ergative, mais il convient de savoir ce que recouvre ce terme appliqué au tibétain?. Parmi tous ces aspects différents, c'est la présence de rares flexions nominales qui a permis l'utilisation de cas dérivés du sanskrit.

Le terme de cas sera remplacé de préférence par celui de marques8 pour trois raisons essentiellement :

1) Les accidents de frontière sont très limités (à des variantes combinatoires des marques du génitif, de l'oblique9 - gi et la - ainsi que certaines particules non «casuelles». De plus l'évolution actuelle de la langue montre une tendance à la simplification de la morphologie nominale et verbale.

Les flexions des variantes combinatoires disparaissent de plus en plus sauf dans les synthèmes (ex. : pour la marque oblique, les variantes su, tu, du, ru, na tendent à disparaître au profit de

la marque unique la).

7. La construction ergative se manifeste dans les marques affixées au nom et n'est pas représentée dans les indices du syntagme verbal. En outre, il n'existe pas de «cas» ergatif spécifique, puisqu'il se confond avec l'instrumental.

8. Les «marques» ont été appelées différemment suivant les traditions linguistiques : Ju. M. Parsionovič (dans Tibetskij pis' mennij jazyk) parle de mots fonctionnels («služebnye slova»). Pour les Chinois ce sont des zhù ci (particules appartenant à la catégorie des xû ci (mots vides). Les grammairiens tibétains, eux, parlent de particules casuelles (ou non) variables (ou invariables) : rnam.dbyer (ma) głog.pa'i phrad rang.dbang.can (gzhan.dbang.can). Littéralement, phrad (particule) signifie : «rentrer en contact».

9. La marque oblique est appelée en tibétain «la.don». Je l'ai nommée «oblique» car en dehors du datif, elle cumule un grand nombre de fonctions. Parfionovič a aussi recours à cette notion («kosvennyj padež») dans sa

grammaire: Tibetskij pis'mennyj jazyk, 1970, Moskva, nauka.

9 _

- Ces marques ne comportent pas d'amalgames comme c'est le cas dans les langues indo-européennes (amalgame du genre, du nombre et de la fonction) :
- 13. 'go.'khrid-de-dag-gis kha.btags gtong-len chef-DEM-PLUR-ERG écharpe envoyer-recevoir/ byas-pa-red faire-ACC-AUX (narr)

«Les chefs ont échangé des écharpes (d'offrande)».

Le premier syntagme dont les éléments sont inséparables rappelle une construction agglutinante : sN = N + DEM +PLUR + ERG.

Les seuls amalgames existants sont de nature phonologique et facilement explicables diachroniquement :

14. Nga-tsho-'i spyi.tshogs ki rnam-pa-ni je-PLUR-GEN social GEN classe-THEM « nos classes sociales ».

A l'heure actuelle, cette phrase est prononcée : [natsø citso' ki nampani]

Tsø est donc l'amalgame du pluriel et du génitif. Dans la langue parlée, l'umlaut caractérise l'amalgame du génitif (ou de l'ergatif) avec tout autre morphème terminé par la voyelle

/a, o, u/.

- Ces marques fonctionnent comme des particules amovibles. Elles sont rattachables aux diverses catégories grammaticales : substantifs, adjectifs, synthèmes nominaux et verbaux ainsi que syntagmes nominaux et verbaux. De plus les marques ne sont pas redondantes comme dans les langues indo-européennes (par ex. le pluriel, le génitif ...).
- tang shar tur.ki.si.than-gyi phru-gu-tsho 15. Sog.po enfant-PLUR Turkestan-GEN et Est Mongolie «Les enfants de Mongolie et du Turkestan oriental».

On voit donc ici que le génitif n'apparaît qu'une fois (cf. «de» en chinois).

Les indicateurs de fonction du nom (si l'on exclut les variantes combinatoires) sont au nombre de quatre + une marque vide :

Ø Marque de l'absolutif gis 3) Marque du génitif-relatif gi 4) Marque de l'oblique 5) Marque de l'ablatif nas

Le grammairiens tibétains sont donc parvenus à les classer en suivant la grille du sanskrit, cela aux dépens d'une économie dans la présentation de la structure morphologique. En effet si certaines fonctions coıncident à peu près en sanskrit et en tibétain, en revanche, l'accusatif et le datif sanskrits recouvrent en partie l'emploi de la marque oblique sans en épuiser toutes les possibilités. Inversement, ce qui correspond à l'accusatif sanskrit est souvent rendu par l'absolutif.

16. Gajam pašyami (sanskrit) éléphant + Accus. / voir 1^{re} pers. prés. Nga-s glang-chen zhig mthong-gi-'dug (tibétain) Je-ERG bœuf-grand-ABS / IND / voir-INAC-AUX (test 1)

«Je vois un éléphant».

Comme on le voit d'après l'exemple, cela ne fut sans doute pas facile de faire coıncider deux systèmes aussi différents. Le «cas ergatif» n'existe tout simplement pas en sanskrit; heureusement, il a été possible de le confondre avec l'instrumental¹⁰.

Les marques les plus problématiques ont été l'ergatif et l'oblique. La marque oblique a même dû être subdivisée en trois cas : l'accusatif (2°cas), le datif (4°) et le locatif (7°).

La présentation des 4 marques (+ Ø) permet de rendre compte simplement du système tibétain sans avoir recours à des

découpages arbitraires.

L'étude des fonctions correspondant à ces marques sera possible si l'on part des rapports qu'elles entretiennent entre elles (ex. : ERG-ABS; ERG-OBL; OBL-ABS ...). Mais cela dépasse le cadre de cette étude. On trouvera maintenant un tableau indiquant à quels cas indo-européens correspondent les marques du tibétain.

Les grammairiens tibétains n'utilisent qu'un seul terme pour les fonctions d'ergatif et d'instrumental; cf. p. 283.

Tableau des équivalences entre les marques tibétaines et les cas indo-européens

	Nom du cas tibétain (calqué sur le sanskrit)	Forme et nom de la marque	Cas correspondant dans les langues indo-européennes
1)	«la chose en soi» Ngo.bo isam	Ø (absolutif)	nominatif, accusatif
2)	«Objet vers lequel l'action est dirigée» Las.su.bya.ba	LA (oblique)	accusatif, datif
3)	«Ergatif» (au sens étym.) Byed.sgra	gis (ergatif- instrumental)	instrumental, agentif
4)	«Finalité» sgo.ches	LA (oblique)	datif
5)	«Provenance» 'byung.khungs	NAS (ablatif)	ablatif
6)	«Son de liaison» 'brel.sgra	gi (génitif- relatif)	génitif, relatif
7)	«Locatif» gnas.gzhi	LA (oblique)	locatif
8)	«Vocatif» bod.sgra	(De nombreuses particules sont utilisées mais on ne peut parler de «vocatif) ¹¹	

Dans la colonne de gauche sont donnés les huit cas de la grammaire traditionnelle (avec leur traduction, dans certains cas littérale) qui correspondent aux huit cas du sanskrit (NOM, ACC, INS, DAT, ABL, GEN, LOC, VOC). La colonne centrale indique les appellations proposées pour rendre compte de l'économie du système.

^{11.} La particule d'adresse lags pourrait être considérée comme une marque du vocatif, mais il semble s'agir en fait d'une marque honorifique, puisqu'elle peut être immédiatement suivie par une des quatre marques casuelles.

Tableau des différents modèles morphosyntaxiques de structure à un, deux ou trois actants (les circonstants ne seront pas traités ici)

V

13 -

A) Modèle irréductible :

(Les actants sont ici implicites.)

17. Tshar-song «(c')est fini» Finir-AUX (test 2)

18. 'grigs-song «(ça) suffit» suffire-AUX (test 2)

 Go-byung «(j)'ai entendu» entendre-AUX (perc)

B) Modèles saturés (du point de vue actanciel) :

- 1 actant (ex.: 20, 21, v. ci-dessous): S-V

- 2 actants : Mod. 1 (ex. : 22, 23) S-O-V

Mod. 2 (ex. : 24, 25) S (ERG)-O-V

Mod. 3 (ex. : 26, 27) S (ERG)-O (OBL)-V

Mod. 4 (ex. : 28, 29) O (OBL)-S-V

Mod. 5 (ex. : 30, 31) S-O (OBL)-V

- 3 actants : (ex. : 32, 33) S(ERG)-O'(OBL)-O-V

italique : S.

gras : 0 = objet direct (patient);

O' = objet indirect (bénéficiaire).

gras : V.

20. Kha.sa(ng) char.pa btang-bzhag
hier pluie envoyer-AUX (résult)
«hier, il a plu» (le locuteur en constate les traces).

21. Mtsho de.'dra Bod-la mang.po **yod**lac semblable Tibet-obl beaucoup AUX (cert)
«Il y a beaucoup de lacs semblables au Tibet».

22. Kyed-rang zhal.lag mchod-pa-yin-pas
vous repas manger-(H)-ACC-AUX (cert)-INTER
«Avez-vous pris votre repas»?

23. Khong yi.ge 'bri-gi-'dug

Il lettre écrire-INAC-AUX (test 1)

« Il écrit (une lettre) ».

- 24. spyang.gu gcig-gis lug 'di bsad-bzhag loup IND-ERG mouton DEM tuer-AUX (résult) «Un loup a tué ce mouton» (constatation du locuteur d'après les morsures).
- 25. Lo-gsar skabs-la nga-s chang mang.po an-neuf temps-obl je-erg bière beaucoup btungs-pa-yin boire-ACC-AUX (cert)
 - «Pendant le nouvel an, j'ai bu beaucoup de bière (d'orge)».
- 26. Kho-s mo-la gzhus-song il-ERG elle-OBL frapper-AUX (test 2) «Il l'a frappée».
- 27. Kho-s pha-ma-'i kha-la nyan-gyi-mi-'dug il-ERG papa-maman-GEN bouche-OBL écouter-INAC-NEG-AUX (test 1) *Il n'obéit pas à ses parents *.
- 28. Kyed.rang-la a.ba med-pas
 vous-obl enfant (H) AUX (cert + neg)-INTER
 «Vous n'avez pas d'enfants»?
- 29. Deng.sang khong-la dmigs.bsal las.ka yog-ma-red actuellement il-obl particulier travail AUX (narr + neg)
 «Actuellement, il n'a pas de travail particulier».
- 30. Kho Bod-ja-r dga'.po-'dug
 il tibétain-thé-obl amateur-AUX (test 1)
 « Il aime le thé tibétain ».
- 31. Kho-tsho dmangs.gtso-'i ring.lugs-la yid.ches-'dug il-plur démocratie-gen doctrine-obl croire-AUX (test 1)
 - « Ils croient en la démocratie ».
- 32. Kha.sa(ng) kho-s nga-la skas.cha bshad-byung
 hier il-ERG je-OBL propos dire-AUX (recep)

 « Hier, il m(en) a parlé ».
- 33. kho-s mo-la deb-gcig sprad-song
 il-ERG elle-OBL livre-IND donner-AUX (test 2)
 «Il lui a donné un livre».

L'ordre donné dans les modèles correspond à des énoncés neutres (dépourvus de focalisation). Cependant, en tibétain, l'ordre du sujet, des objets et des différents complèments peut être facilement interverti. C'est l'absence ou la présence de

focalisation (à laquelle peut être associée une thématisation : ex. 36) qui commande l'ordre. Le verbe, seul élément inamovible, est toujours situé à la fin de la proposition. L'exemple n° 24 peut illustrer cet état de fait; en effet, l'ordre S-O-V devient O-S-V si l'on opère une focalisation :

34. lug 'di spyang.gu-s bsad-bzhag mouton DEM loup-ERG tuer-AUX (result) «C'est un loup qui a tué ce mouton».

Ou encore dans la phrase suivante (tirée de «Mon pays et mon peuple», Dalaï Lama), par suite d'une focalisation, la structure neutre S-O'-O-V devient O'-S-O-V, avec thématisation de O' liée à la focalisation de S.

35. Bu-de-r nged-isho ishang.ma-s brtse.gdung byed-kyi-yod fils-DEM-OBL/je-PLUR tous-ERG affection faire-INAC-AUX (cert)

«Cet enfant, tous, nous l'aimions».

Il ne sera pas possible de traiter tous les modèles présaturés (intermédiaires entre les modèles irréductibles et les modèles saturés) étant donné le nombre trop important de cas à

envisager.

De plus, il est facile de les déduire des modèles saturés. En effet, tous les éléments sauf le verbe peuvent être éludés si le contexte ou la situation les rend implicites. Par exemple, dans la phrase suivante, qui pourrait être une réponse plausible à l'assertion de l'exemple n° 30 («il aime le thé tibétain»), l'objet direct («le thé») devient implicite.

36. Nga yang dga'.po-yod je aussi amateur-AUX (cert) «Moi aussi, je (l)'aime (le thé)».

La structure est donc dans ce cas : S-(O')-V.

On peut remarquer que le tibétain n'emploie, la plupart du temps, aucune marque anaphorique. C'est uniquement le contexte ou la situation qui renvoie au syntagme éludé.

CONCLUSION

Le système théorique proposé dans cette étude est destiné à permettre une analyse morphosyntaxique applicable aussi bien au tibétain classique qu'au tibétain contemporain. Cette présentation très formelle réduit les huit cas traditionnels, calqués sur

le sanskrit, à quatre marques et rend compte simplement de l'ensemble du système.

Il devrait faciliter l'étude de phénomènes aussi différents que la focalisation et la thématisation, les rections verbales, les relations entre les marques, les particules, etc. Certaines marques du nom ont de nombreuses fonctions, notamment en tant que coordonnants (ceux-ci sont très représentés en tibétain et extrêmement nuancés). Il conviendrait alors de spécifier ces fonctions particulières. Ces outils descriptifs peuvent donc être aisément affinés en fonction de l'objet étudié. Nous souhaitons que cette grille puisse satisfaire tant le chercheur que le pédagogue.

10, villa Daumesnil 75012 Paris Laurent-Nicolas Tournadre.

TRANSLITTÉRATION - ABRÉVIATIONS

La translittération a été jugée préférable à la transcription phonologique dans le cadre de cette étude sur la morphosyntaxe. En effet cela permet d'éviter le problème des variations dialectales de prononciation. De plus son emploi est beaucoup plus pratique en syntaxe. J'ai choisi le système anglo-saxon qui, bien qu'ayant quelques inconvénients (notamment celui de traduire certains graphèmes par deux lettres de l'alphabet latin), n'utilise pas de signes diacritiques.

Liste des abréviations :

AUX : Auxiliaire verbal.

INAC; ACC: Inaccompli; accompli (imperfectif et perfectif).

(cert) : aspect verbal indiquant la certitude du locuteur, sa volition ou encore le contrôle qu'il a sur le procès. Il peut aussi être connoté à la finalité de l'action. Dans de très nombreux cas, l'aspect est amalgamé à l'indice personnel de la 1^{re} personne (cependant celui-ci peut être effacé). L'aspect «(cert)» est

contenu l'auxiliaire yin ou l'auxiliaire yod.

(résult) : aspect résultatif.

(test) : aspect testimonial 1) présent, 2) passé.

(perc) : aspect indiquant la perception du locuteur.

(recep) : aspect indiquant que le locuteur est le récepteur.

DEM : démonstratif.

IND : indéfini. PLUR : pluriel.

THEM : particule de thématisation.

INTER : particule d'interrogation.

OBL : marque oblique.
GEN : marque génitif.
ERG : marque ergatif.

ABS : marque absolutif. Celui-ci n'est pas spécifié dans les

exemples étant donné qu'il s'agit d'une marque O.

ABL : marque ablatif.

17 —